

PLUi retoqué : Bernard Leroy, président de l'Agglomération Seine-Eure, surpris par la décision du préfet

Politique. Thierry Coudert, le préfet de l'Eure, a retoqué le Plan local d'urbanisme de la Communauté d'agglomération Seine-Eure. Une décision jugée surprenante par Bernard Leroy, président de la Case. Arguments contre arguments.

[PARIS-NORMANDIE](#) [Guillaume LEJEUNE](#) [Audrey CLIER](#)

Publié le 31/01/2020 à 04:50 - Mis à jour le 31/01/2020 à 04:50 - Temps de lecture : 1 minute



Mauvais début d'année pour le président de la Communauté d'agglomération Seine-Eure (Case). Le préfet de l'Eure, Thierry Coudert, en partance pour la Seine-et-Marne, n'en est pas moins décidé à aller au bout des dossiers. Sollicité hier jeudi par Paris-Normandie, le représentant de l'État confirme avoir retoqué le projet de Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) porté par la Case.

La menace du tribunal administratif

*« Il consomme trop d'espace agricole, fait savoir **Thierry Coudert**. Il a certes été revu, mais il ne compte que 2 % de terres rurales consommées en moins par rapport au projet initial. C'est insuffisant. »*

L'État met au pied du mur la Case (60 communes), dans la mesure où le recours gracieux qu'il exerce oblige l'intercommunalité à reprendre sa copie. *« Dans le cas contraire, annonce le préfet de l'Eure, je l'attaque au tribunal administratif »,* annonce Thierry Coudert.

Depuis quelques mois maintenant, l'État, mais aussi le Département de l'Eure, suite à une directive ministérielle, se montre extrêmement pointilleux sur les projets liés à la réurbanisation et l'artificialisation des terres agricoles. *« L'étalement urbain, c'est fini, il n'y a plus de discussion possible sur l'artificialisation ! »,* avait confirmé mercredi le préfet, à Paris-Normandie.

[L'Eure du bilan a sonné pour le préfet Thierry Coudert, nommé en Seine-et-Marne](#)

« Je suis vraiment surpris »

Ce refus de valider le Plan local d'urbanisme intercommunal en est l'une des illustrations.

Interrogé hier, **Bernard Leroy**, le président de la Case, ne comprend pas la décision du préfet : « *Je suis surpris ! Le PLUi a été voté par les élus de l'Agglomération Seine-Eure le 28 novembre. Avant de l'inscrire à l'ordre du jour, nous avons déjà soumis le dossier aux différentes instances, qui ont toutes donné un avis favorable. La commission départementale de préservation des espaces naturels agricoles et forestiers avait notamment reconnu que ce projet était en phase avec le territoire et la préservation des espaces naturels. Et cette commission est présidée par un fonctionnaire de l'État ! Je suis vraiment surpris.* »

Le timing fait également grincer des dents le président de l'Agglo : « *Je constate que le préfet a attendu la date limite pour retoquer notre Plan local d'urbanisme intercommunal, alors qu'en octobre, je l'avais sollicité pour un rendez-vous. Ma demande était restée sans réponse.* »

Le recours n'étant pas suspensif, le PLUi, entré en vigueur samedi 18 janvier, s'applique toujours aux 40 communes concernées (celles qui faisaient partie du territoire avant la fusion).

Pour la suite, Bernard Leroy contactera le nouveau préfet, Jérôme Filippini, qui prendra ses fonctions lundi 10 février. Et l'Agglomération Seine-Eure laissera passer les échéances électorales avant de se pencher sur le dossier. « *Nous n'avons pas le temps d'examiner la demande du préfet. Il faudra patienter* », glisse le président de la Case.

Quoi qu'il en soit, cette nouvelle affaire met un peu plus en exergue la tension existante entre Thierry Coudert et Bernard Leroy...

Guillaume Lejeune

Journaliste, responsable éditions Eure - g.lejeune@paris-normandie.fr

<https://www.paris-normandie.fr/actualites/societe/plui-retoque-bernard-leroy-president-de-l-agglomeration-seine-eure-surpris-par-la-decision-du-prefet-DE16301893>